

# CALENDRIER DES REINSCRIPTIONS 2019-2020



Standard  
0596 50 64 65  
Fax  
0596 50 09 13  
Site internet  
[www.acajou2.com](http://www.acajou2.com)

Les réinscriptions se dérouleront du **Jeudi 20 juin au Mercredi 10 juillet 2019 et le Mardi 27 août 2019 de 7h30 à 11h30** selon le calendrier ci-dessous :

**N.B.** Le paiement de la ½ pension et de l'internat se fera exclusivement selon le même horaire.

DATES	CLASSES
<b>Jeudi 20 juin 2019</b>	Terminales BAC PRO MVA Terminales BAC PRO TMSEC Terminales BAC PRO TISEC
<b>Vendredi 21 juin 2019</b>	Terminales STI2D et TS SI
<b>Lundi 24 juin 2019</b>	Terminales ES Terminales L
<b>Mardi 25 juin 2019</b>	Terminales S
<b>Mercredi 26 juin 2019</b>	B.T.S. 2ème Année (MV, FED, ATI)
<b>Jeudi 27 juin 2019</b>	1ère Générales - Lettre de A à D
<b>Vendredi 28 juin 2019</b>	1ère Générales - Lettre de E à L
<b>Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019</b>	1ère Générales - Lettre de M à Z
<b>Mardi 2 juillet 2019</b>	1ère STI2D et 1ère PRO
<b>Mercredi 10 juillet 2019</b>	Retardataires de toutes les classes
<b>Mardi 27 août 2019</b>	Redoublants de Terminale

**Les cahiers de vacances seront remis lors des réinscriptions.**

## PIECES A FOURNIR :

- 4 photos d'identité récentes (inscrire au verso le nom, prénom et niveau de classe de l'élève),
- 1 attestation d'assurance, (2019-2020)
- 1 relevé d'identité bancaire avec indication des noms, prénoms et classe de l'élève remis à l'intendance.
- Les élèves s'inscrivant en 2<sup>ème</sup> Année de B.T.S, 1<sup>ère</sup> et Terminale Bac Pro doivent fournir obligatoirement l'attestation de stage de l'année écoulée (2018-2019) ainsi que leur livret de stage validé par l'entreprise.**
  - **ATTENTION** : Les anciens élèves doivent amener leur badge à l'inscription. Ceux qui l'auraient perdu paieront 4.50€ au service Intendance pour obtenir un autre badge. (Ils doivent être présents lors de l'inscription pour la confection de ce nouveau badge).
  - Toute réinscription exige la présence d'un parent responsable obligatoirement sauf pour les BTS.

## FRAIS DE ½ PENSION ET D'INTERNAT

<i>Prix du repas</i>	<b>3,60 €</b>
<i>Forfait demi-pension/démarrage</i>	<b>50,00 €</b>
<i>Forfait internat Annuel</i>	<b>1700,00 €</b>
<i>1<sup>ère</sup> Fraction : Septembre-Décembre</i>	<b>760,00 €</b>

Nous rappelons qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté.

**PAIEMENT** : Les parents peuvent payer par **carte bancaire** depuis leur domicile. Un **code d'accès** au site leur sera remis **lors de l'inscription**.

Les autres moyens de paiement lors de l'inscription sont par **chèque et/ou espèces**.

**Dans tous les cas, le compte de l'enfant doit être approvisionné au plus tard le 01/09/2019.**

Aucun paiement ne sera accepté en septembre.

Le Proviseur,  
**LYCÉE ACAJOU II**  
Marie-Clotilde **HARDY-DESSOURCES**  
97232 LE LAMENTIN